

Direction Générale
Affaires Médicales
CV/YP/KA/ACC – 2025

**DÉCISION PORTANT NOMINATION EN
QUALITÉ DE CHEF DE SERVICE
N°2025-030**

La Directrice,

- Vu les articles L.6143-7 et suivants du Code de la Santé Publique,
- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique ;
- Vu la candidature de Monsieur le Docteur Frédéric AUGÉY ;
- Vu l'avis favorable de Monsieur le Docteur Philippe RAGUÉ, chef du pôle Chirurgie Médico-Technique ;
- Vu la codécision de la Directrice et du Président de la Commission Médicale d'Établissement, en date du 22 avril 2025 ;

NOMME

Monsieur le Docteur Frédéric AUGÉY en qualité de chef de service du service de SPÉCIALITÉS à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 30 juin 2025, dans le cadre d'une prorogation.

Fait à Vienne,

Le 22 avril 2025

La Directrice
Céline VIGNÉ

